

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements Ces prix doivent être doubles pour l'édition quotidienne. 3 mois 6 mois 1 an LOT et Départ. limitroph. 3 fr. 5 fr. 9 fr. Autres départements... 3 fr. 50 6 fr. 11 fr. Les abonnements se paient d'avance	Rédaction & Administration CAHORS — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS A. COUESLANT, Directeur L. BONNET, Rédact. en chef Les annonces sont reçues au bureau du Journal.	Publicité ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent. RÉCLAMES (— d' —)..... 75 cent. Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le « Journal du Lot » pour tout le département Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse
	Par ordre du ministère et sous menace de saisie, d'abord, de suppression ensuite, nous devons, désormais, vendre le « Journal du Lot » dix centimes, ou accepter de paraître sur le format du présent numéro. (« Il faut économiser le papier », — c'est pourquoi, 5 fois par semaine, les grands quotidiens ont 4 pages !!!). — Nous nous inclinons devant la force, tout en protestant contre le décret illégal du 10 août 1917. — Nous condenserons la matière de façon à donner le plus de texte possible dans ce format exigü ! — Nos lecteurs, nous en avons la conviction, nous sauront gré d'avoir maintenu le prix de 5 cent. (Nous insérerons cet avis dans tous les numéros, pour expliquer ce format aux lecteurs nouveaux.)	

Format illégalement imposé : N^o 142

VOIR NOS DÉPÊCHES EN 4^e PAGE

LA SITUATION

Les « responsabilités » dans la paix Russe. Certains Russes, réfugiés en Occident, voudraient incriminer les Alliés ! Mise au point. — Sur les fronts. — L'in vraisemblable prétention de la presse « Neutrale ».

Les *Débats* publient un très intéressant article sur les *Responsabilités* dans la paix Russe. On le lira avec intérêt, car il fixe plusieurs points d'histoire :

« Les délégués maximalistes ont signé sans les lire tous les papiers qu'on leur a présentés, traité principal et annexes. Ils ont déclaré que, dès lors que la Quadruple considérait ses propositions de paix comme un ultimatum et que les hostilités continuaient durant les négociations, ils devaient signer sans discussion les conditions qui leur étaient dictées. Il fallait avant tout arrêter la marche des Allemands sur Petrograd et sauver les commissaires du peuple. Ils ont obtenu un résultat partiel, en ce sens que « les mouvements militaires en Grande-Russie ont pris fin ». Mais l'occupation austro-allemande s'étend partout ailleurs, en Ukraine, dans les provinces baltiques, et jusque dans les îles d'Aland. Si Petrograd est provisoirement à l'abri, toute la partie occidentale de l'ancien empire des tsars tombe morceau par morceau dans les mains germaniques. Et les clauses économiques signées hier à l'aveuglette ont pour objet de permettre aux Allemands d'exploiter le reste. Par comble de dérision, les Turcs obtiennent, en vertu du nouveau texte, la rétrocession de Kars, d'Ardahan et de Batoum, les conquêtes russes de la guerre de 1876-1878. Quelle gloire pour Enver et Talaat ! Les Turcs ont déjà repris Trébizonde. Le maximalisme leur livre le reste de l'Arménie. Quelles nouvelles atrocités arméniennes se préparent ?

Devant le désastre de leur patrie, les Russes réfugiés en Occident manifestent une douleur bien naturelle. Mais, dans leur désolation, certains d'entre eux s'abandonnent, même par écrit, à des récriminations déplacées. Tout en jugeant

sévèrement leurs compatriotes, ils recherchent les responsabilités des Alliés dans la catastrophe, et ils font grief à la France, à l'opinion publique française, d'avoir maladroitement favorisé les exaltés de Petrograd aux dépens des éléments modérés. Rien n'est plus injuste. Ces reproches témoignent seulement, une fois de plus, de l'insuffisance de l'intelligence politique des Russes.

La France, pas plus que ses alliés, n'a ni provoqué ni encouragé la révolution russe. Si grandes et si justifiées que fussent ses inquiétudes au sujet de la conduite du gouvernement tsarien, elle n'a cessé, jusqu'au dernier moment, de le seconder de toutes ses forces. Elle s'est épuisée à lui envoyer des canons, des munitions et du matériel de toute sorte, que les agents impériaux ne surent pas utiliser et dont une grande partie est en ce moment livrée, sans résistance, à nos ennemis. Quand parvint à Paris la nouvelle de l'abdication de Nicolas II, on exprima l'espoir que la succession au trône s'effectuerait régulièrement. On ne manifesta nulle joie révolutionnaire. On crut ensuite à la Constituante dont on annonçait la convocation. On soutint à fond le Cabinet libéral présidé par le prince Lvof. Est-ce notre faute, à nous et aux Anglais, si ces espérances furent déçues ? Que les Russes, aujourd'hui désolés, fassent donc leur examen de conscience ! Avant le mois de mars 1917, ils n'ont su ni conseiller le tsar, ni mettre fin aux scandales inouïs de la Cour, ni réprimer la corruption, ni supprimer les traitres. Le meurtre de Raspoutine, accompli dans des circonstances toutes spéciales, a été le seul acte d'énergie visible. Pour le reste, on gémissait en s'en remettant au Destin. Après la déchéance de Nicolas II, les éléments gouvernementaux ne se montrèrent ni plus avisés, ni plus énergiques. Tout de suite, on laissa le mouvement échapper au contrôle de la Douma. Les cadets gâchèrent l'occasion qui se présentait à eux de saisir l'autorité. En France et en Angleterre, on n'eût pas mieux demandé que de les appuyer de toutes les façons. Mais ils s'évanouirent au moment d'agir. Devenu ministre des Affaires étrangères, M. Milioukof ne trouva rien de plus intelligent que de proclamer à nouveau le programme impérialiste, Constantinople et les Dardanelles en tête. Ce genre de folie n'est-il pas comparable à la démence maximaliste ? Au moment où le peuple russe hurlait de toutes parts à la paix, les grands politiques en qui les révolutionnaires mettaient leur confiance lui proposaient

d'aller conquérir le Bosphore et les Dardanelles.

La protestation qui s'éleva renversa M. Milioukof. Ce fut l'origine du nouveau programme : paix sans annexions ni indemnités. On nous reproche de ne pas l'avoir combattu. Mais à quoi cela aurait-il servi ? Puisque les Cadets avaient irrémédiablement perdu la face, par leur faute, devions-nous nous cramponner à eux ? Devions-nous aussi nous solidariser avec le personnel du régime déchu ? Quels reproches n'aurions-nous pas justement encourus si nous avions repoussé de prime abord les bonnes volontés qui nous venaient d'ailleurs, si nous avions rejeté, par nos mauvais procédés, les partisans de l'alliance dans les rangs des défaitistes ! Dès que le maximalisme apparut, nous le combattîmes. Nous demandâmes qu'on l'abattît « à coup de hache ». Nous souhaitâmes sans hésitation le succès de l'entreprise du général Kornilof. Quelques-uns de nos confrères, il est vrai, exprimèrent une opinion différente. Mais ni leur opinion ni la nôtre ne changèrent en rien le cours des choses. Il est indécent de venir maintenant imputer à la France une part de la responsabilité des événements. Les citoyens français qui ont essayé d'agir dans un bon sens sur la politique russe ont constamment essuyé des rebuffades des diplomates russes. Jusqu'à une époque toute récente, ceux-ci persistaient à déployer le programme impérialiste. Songent-ils à le reprendre ?

Dans les affaires russes, l'erreur de la politique française a consisté à ne pas se défendre. Par courtoisie et de peur d'éveiller des susceptibilités, elle s'est montrée réservée et timide ; elle a laissé s'accomplir des choses que son devoir eût été d'empêcher. C'est un exemple de plus de la malfaisance du système qui consiste à laisser, sans mot dire, des amis et alliés faire des bêtises, sous prétexte qu'en les avertissant on risquerait de blesser leurs susceptibilités. A en juger par les coups de ciseaux de notre censure, il semble que ce système ne soit pas encore discrédité dans les parages du quai d'Orsay. »

Les communiqués continuent à signaler de l'agitation sur le front franco-anglais, mais rien encore ne permet de percer les desseins de l'ennemi.

Le colonel Gaedke, de la *Gazette de Souabe*, affirme que la tempête qui décidera du sort de l'humanité est imminente. C'est possible, mais l'Etat-major allemand n'a certainement fait aucune confiance à la *Gazette de Souabe* ! Ce qui

est certain, c'est que les Alliés sont prêts à recevoir le choc et c'est bien, sans doute, ce qui inquiète le haut commandement ennemi.

Les Barbares ont porté leur effort, hier, sur le front d'Alsace-Lorraine. Ils ont tenté de nombreux raids et même des attaques puissantes qui sont restés sans résultat.

Les communiqués de la nuit ne signalent que l'activité de l'artillerie.

Un journal « *neutral* » de Suisse, la *Zuricher Post*, témoigne d'une grande inquiétude. La bonne feuille redoute la violation de la Suisse par les Français !... Elle se montre, par contre, très rassurée en ce qui concerne les Boches.

« La majorité du peuple suisse, écrit-elle, en particulier ses dirigeants politiques et militaires, n'a jamais douté de la volonté de l'Allemagne de respecter notre neutralité... Les assurances que nous donne le comte Hertling sont d'autant plus précieuses qu'elles surviennent au moment où la grande offensive est imminente. »

Le journal « *neutral* » sollicite une déclaration identique de M. Clemenceau « *qui contribuerait beaucoup à rassurer l'opinion publique... chez nous* », écrit la feuille de Zurich !

La préoccupation de l'organe « *neutral* » est tout à fait légitime ! On sait bien, en Suisse, en effet, que ce sont les Français qui, au mépris de tous les engagements, ont envahi la Belgique. Ce sont eux, qui depuis trois ans, en violation de tous les droits, la pressurent, l'exploitent et la pillent. Dès lors, les appréhensions de la feuille *demi boche* sont fondées. Que M. Clemenceau s'empresse de la rassurer !...

La mauvaise foi de certaines feuilles « *neutrales* » dépasse tout de même les bornes !

A. C.

Ils veulent Briey

Dans la discussion du budget des mines, à la Diète prussienne, le député national libéral Macco a déclaré que l'Allemagne est dans l'obligation de s'annexer le bassin de Briey, afin de se protéger, au moins en ce qui concerne le fer, contre le bloc commercial que projette l'Entente pour l'après-guerre.

Les Japonais coulent deux sous-marins allemands

Le « *Daily Mail* » publie une dépêche de New-York disant qu'un message officiel de Tokio déclare que les destroyers japonais, dans la Méditerranée, ont coulé deux sous-marins, les 12 et 19 février.

L'affaire du « Bonnet Rouge »

Un témoin a été entendu mardi matin par le lieutenant Bondoux, chargé de l'enquête sur « le Bonnet Rouge », il s'agit du capitaine Marchand, attaché au service de la presse au ministère de la guerre, professeur d'allemand, qui a fait un travail sur les articles parus dans « le Bonnet Rouge », qu'il a rapprochés et comparés avec la collection de « la Gazette des Ardennes » et autres publications à tendances allemandes.

En conseil de guerre

L'instruction de cette affaire peut être considérée comme terminée et les débats s'ouvriront probablement dans les derniers jours du présent mois.

Marion, Duval, Jacques Landau et

Goldsky sont inculpés d'intelligences et de commerce avec l'ennemi. Leymarie de complicité de commerce et Joucla d'espionnage et d'intelligences avec l'ennemi.

L'Argentine et les Alliés

« *El Diario* » affirme que M. Irigoyen a décidé d'accentuer la tendance politique internationale de la République Argentine en faveur des nations alliées en mettant à la disposition des gouvernements de l'Entente toutes les ressources disponibles pour le soutien de leurs armées et de leurs populations.

Le Japon

Le correspondant du « *Morning Post* » à Washington télégraphie que l'intention du Japon, non seulement dans son intérêt mais aussi pour la sûreté des alliés, est de faire face à l'invasion allemande partout où le Japon se jugera menacé.

Il n'a pas encore été décidé au cas où les puissances désigneraient le Japon pour agir en leur nom, si le Japon demandera une note écrite signée par tous les gouvernements ou s'il se contentera d'une entente sans forme officielle. On pense que le Japon entrera en Sibérie lorsque la force même des événements l'y obligeront. Il préfère y aller avec le consentement des alliés et des Etats-Unis, mais si on le lui refuse cela n'arrêtera pas son action.

La Dobroudja à la Bulgarie

La presse allemande affecte de se montrer très optimiste au sujet de la paix avec la Roumanie. Les journaux autrichiens annoncent que la Dobroudja toute entière sera cédée à la Bulgarie.

Le traité de paix avec la Russie

On annonce de Berlin que le traité de paix entre les puissances centrales et la Russie serait sur le point d'être signé à Bucarest par von Kuhlmann et le comte Czernin.

Sur le front italien

Dans la région de Loppio (val Lagarina), il y a eu un vil échange de canonnade et nos patrouilles, par des actions de harcèlement bien réussies, ont provoqué une vive alerte dans la ligne ennemie.

Le long de la Piave, nos concentrations de feux ont réduit au silence des batteries adverses à l'est de Cornodella et près de san Dona.

Le Montenegro ne signera pas la paix

Le ministère des affaires étrangères de Montenegro adresse une lettre aux journaux pour leur demander de publier que le gouvernement de Montenegro ne signera que la paix qui sera concertée après la victoire entre tous les Alliés auxquels le Montenegro restera fidèle jusqu'au bout, comme il l'a toujours été.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 5 mars 1918

La Chambre discute le projet de loi tendant à la saisie, à défaut de production de l'autorisation réglementaire, des marchandises prohibées en vertu de la loi du 6 mai 1916.

M. Fournier se plaint des attermoiments de l'administration au sujet de la mise en vente de ces marchandises saisies. Après explications de M. Klotz, le projet est voté.

La Chambre reprend la discussion du

budget et adopte divers articles du budget des finances, et ceux de l'agriculture.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Chronique locale

Loi à compléter

Une lacune existait dans notre législation pénale. Aucune loi ne prévoyait, en matière de trahison et d'espionnage, la confiscation des sommes que le coupable avait reçues de son crime.

Cette lacune sera comblée : M. Clémenceau va déposer, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi dans ce sens. Et c'est juste.

Voyez-vous un de ces immondes individus qui, après avoir subi quelques années de prison, pourrait, une fois libéré, retrouver l'argent, produit de son crime ? Que tous les millions versés par les Boches aux malandrins qu'attend le Conseil de guerre, profitent à l'Etat. C'est la meilleure solution et celle que goûteront le moins les estaffiers.

Mais la Chambre, dans sa séance d'hier, a pris également une bonne décision, à la suite de la discussion du projet de loi relatif à la saisie, à défaut de production de l'autorisation réglementaire, des marchandises prohibées.

Il peut y avoir des importateurs de bonne foi : ceux-là, la loi les reconnaîtra, mais elle sera sans pitié pour les aigrefins, les contrebandiers. Les marchandises saisies seront vendues au profit de l'Etat. Et il s'est trouvé seize députés seulement qui ont demandé que le produit de cette vente soit versé aux contrevenants !

Ce projet de loi peut être considéré comme une bonne arme contre tous les filous du haut et du bas commerce. Il aurait dû être élargi, c'est-à-dire, on aurait pu spécifier également que tous les mercantis qui seront condamnés pour spéculation, pour accaparement, pour bénéfices illicites auront leurs marchandises saisies et vendues au profit de la collectivité.

Voilà qui ferait réfléchir les trafiquants. Est-ce que, actuellement, si les accapareurs de denrées, blé, maïs, avoine, voyaient leurs stocks saisis, vendus au profit de la communauté, sans qu'ils puissent en toucher un sou, est-ce qu'ils n'hésiteraient pas, l'an prochain, à recommencer leurs néfastes opérations de resserre ?

On se contente de prendre les denrées et de les leur payer, tout comme on le fait pour les braves gens qui ont répondu, dès la première heure, aux appels de la réquisition.

Eh bien ça, ce n'est pas juste, et c'est pourquoi aux deux projets de loi contre les traîtres, contre les importateurs malhonnêtes, un 3^e projet pourrait être déposé contre les spéculateurs et les resserreurs. Et l'on verrait que l'an prochain, le blé ne servirait pas à nourrir les cochons.

Citations à l'ordre du jour

Notre compatriote Marius Auricombe, de Laval-Reilhaguet, a été cité en ces termes à l'ordre du jour :

« Le 25 novembre 1917, s'est lancé vaillamment à l'assaut des lignes ennemies et a réussi, à lui seul, à s'emparer d'une mitrailleuse allemande et à faire les quatre servants prisonniers. »

Nos félicitations. »

SOUVENIRS DU FRONT

Je ne puis résister au désir de publier, pour l'édification et l'encouragement de la jeunesse, la belle lettre que m'a écrit mon ancien élève *Cathary*, que je félicitais de sa magnifique citation. Je lui rappela sa rencontre, au lendemain de Bertrix et à la Marne, avec son héroïque frère, tombé depuis au champ d'honneur, debout sur une tranchée, véritable entraîneur d'hommes.

Aux armées, ce 20 février 1918.

Mon cher Professeur,

Vous ne sauriez croire combien votre carte m'a touché, évocatrice pour moi de tant de souvenirs; j'avais le désir d'y répondre dès sa réception, m'attendant à être relevé des lignes; mais, pour une cause quelconque, notre séjour ici s'éternise et je n'en connais pas même la fin probable. Je profite donc de ces quelques minutes de nuit entre deux rondes. Je suis dans le pays charmant de l'héroïque Jeanne, à quelques lieues de la ville de Stanislas, goûtant, dans ce calme secteur, une tranquillité bien gagnée dans l'enfer boueux de la cote 344. Le temps n'est point lourd à nos épaules: il y a de l'air, des collines boisées: des prairies, des villages et du soleil. Quel contraste avec la desolation lunaire de Verdun. Ici tout sent la vie; à chaque pas on en revêt les traces et si parfois on se laisse surprendre par l'arrivée de quelque marmite, c'est pour ne point oublier que notre quiétude présente n'est qu'un répit, que le but reste encore à atteindre et qu'il faudra lutter toujours plus vigoureusement jusqu'à la fin.

L'heure approche, je crois. Comment expliquerai-je alors cette confiance qui nous anime tous? Un vaste courant d'élévation morale a secoué la foule des combattants; ils avaient presque oublié pourquoi ils se battaient; mais les voilà qui se redressent; ils sentent la bataille proche et ils sont sûrs d'eux-mêmes. Croyez-vous qu'ils ne sont pas sûrs d'eux-mêmes tous ceux qui, comme moi, ont été chercher le boche dans ses tranchées et l'ont vu se rendre ou s'enfuir sans jamais essayer de reprendre le terrain perdu. Certes l'on sort épuisé d'une bataille; mais l'âme est prête à reprendre la lutte lorsque le corps est rétabli. Allez, portez la bonne parole du combattant aux fatigués de l'arrière. Dites-leur que c'est notre fin que nous voulons et que si nous ne pouvons l'obtenir par persuasion, nous tenterons une fois de plus la fortune des armes. Qu'importe maintenant? Les jours s'ajoutent aux jours, les années aux années; on ne vend pas la vigne quand le raisin est mûr. Je vous remercie de vos conseils de prudence, je tâcherai de vivre pour épargner aux miens de nouvelles douleurs, car la mort ne m'effraie pas malgré les terribles spectacles qu'elle nous donne.

Recevez, cher maître, avec mes meilleurs souhaits de longue vie et de bonheur pour vous et ceux qui vous sont chers, les souvenirs affectueux de votre élève

Cl. CATHARY.

Sergent au 2^e zouaves.

Bravo! petit sergent! tu es bien le même que j'ai connu sur les bancs du lycée Gambetta! Ardent! généreux! bon cœur! tu es bien le frère de ton frère! Je le vois encore, quittant les rangs de son bataillon décimé, souriant, dédaignant la mort, venant m'embrasser! Baiser inoubliable où s'entremêlaient cheveux blancs et cheveux blonds!

Vivent nos morts! Vive la France!

Un interprète.

Morts pour la France

Parmi les militaires tombés au champ d'honneur, nous relevons les noms suivants de nos compatriotes:

Louis Térézol, de la classe 1917, originaire de Souillac, tué le 13 février 1918.

Labrousse Maurice, de Sousecyrac, mort en Serbie le 12 décembre 1917.

Nous saluons la mémoire de ces regrettés compatriotes et nous adressons à leurs familles nos sincères condoléances.

Médaille militaire

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme ont été décernées au soldat Caubet Pierre, du 7^e d'infanterie:

Excellent brancardier. Au front depuis le début de la guerre, a fait preuve des plus belles qualités de sang-froid, de dévouement et d'endurance; s'est particulièrement distingué en juillet 1916 dans la Somme et à Laffaux, où il a été grièvement blessé le 8 avril 1917. Une citation.

Perception

M. Cassan, percepteur de Lacapelle-Marival, est nommé à la Salvétat (Hérault) et non acceptant, est maintenu à la perception de Lacapelle-Marival.

Sévère mais juste

Le tribunal correctionnel de Paris a condamné plusieurs marchands de pommes de terre: MM. Berganton, à Levallois, à un mois de prison et 2.000 fr. d'amende; Le Petit-Corps, rue Tiquetonne, à deux mois de prison et 3.000 fr. d'amende; Mme Lamy, à Rosny-sous-Bois, à 15 jours de prison et 500 fr. d'amende; MM. Lardenois, à Bonnières; Cacheux, à Mézières (Seine-et-Oise); Tréheux, à Triel et Deberrey, à Aubervilliers, à 500 fr. d'amende.

Ils étaient poursuivis pour spéculation illicite.

Tribunal correctionnel

Le tribunal condamne à 8 jours de prison une femme de St-Caprais, pour vol d'une poule.

Surprise au moment où elle venait de commettre son larcin, la femme dut rendre la poule qu'elle avait décidé de mettre au pot.

Hélas! pas de poule! mais 8 jours de prison.

500 grammes de sucre en mars

C'est à la fin du mois qu'expire la validité du carnet de sucre.

Quelle sera l'attribution qui sera fixée pour répondre aux besoins de la consommation familiale?

Nous croyons savoir, dit le « Petit Parisien », que la nouvelle répartition pour le mois de mars prévoit l'attribution de 500 grammes de sucre par personne et par mois.

La vente et le transport des vins

Comme on le sait, les viticulteurs sont tenus par la loi à faire une déclaration de leur récolte dans un délai fixé par un arrêté préfectoral, de façon à pouvoir obtenir ensuite toutes autorisations de mouvement lors de la vente de leurs vins, à des particuliers. Au cas où la déclaration n'aurait pas été faite pour une cause ou pour une autre, peut-on vendre le vin?

Le ministre des finances a répondu négativement, toutefois le viticulteur qui n'a pas fait sa déclaration en temps utile peut obtenir des titres de mouvement pour livraison de sa récolte destinée aux besoins de l'armée.

S'il ne veut pas user de ce moyen pour écouler son vin, il peut, au début de la récolte suivante, disposer de celle antérieure en la déclarant comme stock.

La franchise postale militaire ne sera pas supprimée

On sait que le gouvernement avait l'intention de supprimer la franchise postale pour les correspondances militaires.

La question a été posée à M. Alexandre Varenne président de la Commission de la législation fiscale, qui a fait la déclaration suivante:

— M. Joseph Thierry, ancien minis-

tre des finances, avait, en effet, présenté un projet dans lequel, entre autres dispositions fiscales, il envisageait la restriction de la franchise postale. Ce projet a été abandonné par le ministre des finances actuel, et la Commission de législation fiscale, qui l'avait d'ailleurs repoussé, ne songe pas à le reprendre. Les choses restent donc en l'état. Les correspondances militaires continueront à bénéficier de la franchise postale.

Voilà les parents et amis de nos poilus rassurés.

Avances aux pensionnaires de l'Etat dans les bureaux de poste

Depuis le 1^{er} janvier les pensionnaires de l'Etat peuvent recevoir dans tous les bureaux de poste et établissements de facteur-receveur, sur le trimestre en cours de leur pension civile ou militaire, des avances représentant les arrérages courus d'un ou deux mois.

Après avoir demandé, une fois pour toutes, au moyen d'une formule remplie au guichet du bureau de poste, que le paiement de sa pension soit assigné au bureau, le pensionnaire obtient des avances mensuelles sur la présentation de son titre et justification de son identité.

Sur le montant de chaque avance, il est retenu pour intérêt 1 franc, une commission fixée uniformément à 10/00 quelle que soit la durée de l'avance, sans toutefois que cette commission puisse être inférieure à 0 fr. 50.

Les femmes des mobilisés

Le *Journal Officiel* publie une loi ayant pour objet de reconnaître aux femmes salariées de mobilisés le droit à un congé de durée égale à chacune des permissions de dix jours de leurs maris.

Article premier. — Toute femme de mobilisé employée, ouvrière ou salariée, a droit à un congé non payé de durée égale à chacune des permissions de son mari, à charge pour elle de prévenir immédiatement son patron ou son chef d'entreprise.

Elle ne saurait, du fait de son absence pendant ladite permission, être l'objet d'un renvoi ou d'une mesure disciplinaire quelconque.

Art. 2. — Les présentes dispositions ne sont pas applicables aux femmes de soldats mobilisés dans la ville de leur résidence et bénéficiant de cartes de couchage à leur domicile.

Mme BOGAERT, allées Fénélon, Cahors

Leçons de piano

excellente méthode

Musique classique et de genre

S'adresser Librairie Louis.

SAVON MÉNAGE EXTRA

Non sil. 10 k. brut dom. 25 fr. contre remboursement GUITTON, 38, rue Clé. isseau Nîmes Gard). Rempl. savons chers.

PENDANT MARS

La SAVONNERIE DE LA CHARTREUSE, P^e de Saint-Giniez, Marseille, expédie son savon garanti sans fraude:

Le colis postal de 10 k. emb. compr. fr. 23

Les trois postaux de 10 kilos. » 31

La caisse bois de 50 kil. (poids net). » 130

La caisse bois de 100 kilos. » 250

Franco de tous frais gare du client
Paiement contre remboursement
à l'arrivée

Dernière Heure

COMMUNIQUÉ DU 5 MARS (22 h.)

Paris, 5 mars, 23 heures.

Au cours de la journée, la lutte d'artillerie s'est maintenue assez violente sur la rive droite de la Meuse, notamment dans la région du Bois des Fosses.

Dans les Vosges, activité marquée de l'artillerie ennemie dans le secteur du Violu au Ban-de-Sapt et à Hilsenfirst.

Aucun événement important à signaler sur le reste du front.

SUR LE FRONT ANGLAIS

Londres, 5 mars, 21 h.

Le coup de main effectué par nous, la nuit dernière, à Warneton, s'est heurté à une vive résistance de l'ennemi, qui a eu au moins quarante tués. Nos troupes n'en ont pas moins pénétré jusqu'à la deuxième ligne en ne subissant que des pertes légères.

Deux contre-attaques, aussitôt rejetées, ont coûté de nouvelles pertes à l'adversaire.

Au cours de raids effectués cette nuit, sur deux de nos postes, au sud de Saint-Quentin et au sud-est d'Epehy, quatre de nos hommes ont disparu.

L'artillerie allemande a montré, aujourd'hui, une faible activité en différents points entre Flesquières et la Scarpe.

Des groupes de travailleurs ennemis ont été dispersés, dans la même région, par nos tirs d'artillerie.

COMMUNIQUÉ DU 6 MARS (15 h.)

Lutte d'artillerie

Actions d'artillerie parfois vives, dans la région de La Pompelle, en Champagne et dans quelques secteurs des Vosges.

Un coup de main ennemi vers Main-Massiges est resté sans succès.

Nuit calme partout ailleurs.

*

Paris, 11 h. 50.

En Russie

Le Gouvernement à Moscou

De Petrograd : Le gouvernement va publier un communiqué annonçant la nécessité de transférer la capitale à Moscou.

Petrograd sera déclaré port franc !

L'intervention du Japon

De Washington : On affirme ici que les négociations engagées entre les Alliés et les Etats-Unis pour arrêter les mesures que doit prendre le Japon afin de protéger, en Sibérie, les voies ferrées et les approvisionnements militaires seront activées.

Dès que la décision sera prise, un communiqué sera publié.

A Vladivostock

De Tien-Tsin : L'Angleterre et le Japon ont envoyé des navires de guerre à Vladivostock pour surveiller les unités navales russes dans le port.

Des transports ont rapatrié les Japonais établis dans la ville.

Agitation à Petrograd

De Petrograd : Les commissaires du peuple siègent en permanence et l'activité fébrile des milieux gouvernementaux forme un contraste avec l'apathie complète de la population.

Les socialistes révolutionnaires sont catégoriquement opposés à la paix.

Encore la Conférence de Stockholm

De Stockholm : Des efforts seront repris en vue d'organiser une conférence internationale de paix à Stockholm, dès le retour de Huysmann, qui revient porteur des rapports officiels de la conférence de Londres.

Hongrie contre Autriche

De Zurich : Le parti Karolyi vient d'inscrire, dans son programme politique, la séparation complète de la Hongrie d'avec l'Autriche, en conservant toutefois la monarchie.

Paris, 14 h. 7.

Sur le front anglais

Quelques coups de main

Un coup de main effectué, ce matin, par les troupes anglaises sur les tranchées ennemies, à l'est de Bullecourt, nous a permis de ramener quelques prisonniers et deux mitrailleuses en ne subissant que des pertes légères.

Nous avons, en outre, exécuté cette nuit, avec succès, des raids au nord de la Scarpe et vers Lens.

Un détachement allemand a été repoussé au sud-est de Gouzaucourt.

Ces diverses opérations nous ont valu de nouveaux prisonniers et une mitrailleuse.

Paris, 13 h. 40.

La perfidie allemande en Russie

De Petrograd : Le 4 mars, Krilenko informe le commandant austro-allemand, qu'il avait donné l'ordre de cesser les hostilités contre les armées de la Quadruplice, mais, selon les rapports venus d'Odessa, de Komel et de Briansk, les opérations de guerre continuent du fait des Austro-Allemands.

Krilenko demande si les mesures nécessaires ont été prises pour informer toutes les unités de la cessation des hostilités.

Le pays russe proteste contre la paix

De Petrograd : Le Consul de France à Moscou a reçu M. Nelgounoff qui lui a remis, pour la transmettre au gouvernement de la République

Française, une protestation signée par de nombreuses organisations politiques russes contre la conclusion de la paix séparée signée par les Bolchevikis.

Paris, 14 h. 25.

LA CLASSE 19

Le projet concernant la classe 19 sera vraisemblablement déposé aujourd'hui à la Chambre et renvoyé immédiatement à la Commission de l'Armée.

L'incorporation aura lieu vers le 15 avril.

Paris, 14 h. 45.

Le Japon interviendra

De Washington : Les Etats-Unis sont d'accord avec le Japon, la Grande-Bretagne et les autres Alliés sur le principe d'une action en Sibérie.

La Chine aussi

De Pékin : Le Cabinet Chinois a décidé de coopérer de la manière la plus étroite avec le Japon.

*

On mande d'Athènes : Le ministre de Grèce à Petrograd, actuellement à Helsingfors, a reçu pour instructions de conformer sa conduite à celle de M. Noulens.

On s'occupe, très sérieusement, en Amérique, de l'intervention japonaise en Sibérie et cette intervention paraît imminente.

De leurs côtés, les socialistes internationalistes rêvent encore d'une conférence pacifiste à Stockholm. Est-ce que ces politiciens douteux trouvent que les maximalistes n'ont pas suffisamment trahi la cause de l'Entente ? Il faut espérer que tous les pays alliés imposeront silence à ces agités incorrigibles.

Horaire des trains

GARE DE CAHORS

Arriv.	départ	Direction-Provenance
1.03	1.16	Permissionnaires du front à Toulouse
8.51	8.56	id. id.
18.54	18.58	id. de Toulouse au front
19.14	19.18	id. id.
6.50	6.54	Paris à Toulouse
20.24	20.28	id.
8.34	8.38	Toulouse à Paris
22.11	22.15	id.
—	7.05	Montauban
8.09	8.45	Toulouse à Brive
12.33	—	vient de Brive
17.23	17.42	Brive à Montauban
18.29	19.24	Montauban à Brive
—	9.02	Libos
11.34	—	de Libos
—	15.34	Libos
20.53	—	de Libos
9.30	—	de Capdenac
—	15.30	Capdenac
—	7.14	Capdenac
20.55	—	de Capdenac
9.48	—	de Capdenac c) les jours de
—	16.00	Capdenac } foire à Cahors

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT